

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 33 (1961)

Heft: 3

Artikel: L'exemple vient d'en haut

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'exemple vient d'en haut

33

Les Groupements patronaux vaudois écrivent:

Il semble bien que le canton de Vaud a maintenant pris conscience des conséquences qu'aurait pour lui dans l'avenir la passivité sur le plan économique. La volonté qu'il manifeste actuellement est évidente: les industries existantes se développent, d'autres s'implantent, des activités nouvelles se créent, on élabore de grands projets dont plusieurs sont déjà en voie de réalisation.

Si l'évolution est heureuse, on doit cependant constater que l'enthousiasme qu'elle suscite n'est pas partagé par tout le monde. Certains chefs d'entreprise en effet se sentent menacés; ils craignent que la concurrence vienne s'installer à côté de chez eux, attirée par les facilités qu'on lui offre, et ne comprennent pas, d'autre part, qu'on accorde aux industries nouvelles des avantages dont ils n'ont eux-mêmes jamais bénéficié. Réaction certes humaine, mais fautive en ce sens que le développement économique du canton est incontestablement dans l'intérêt général, donc en définitive également dans celui des activités qui s'estiment lésées.

Le développement industriel n'est pas un phénomène propre à notre canton. Il est l'expression de la tendance économique générale. On doit donc l'envisager dans son ensemble et non pas isolément. Si l'industrialisation met des entreprises de chez nous en difficultés, il faut admettre que ces difficultés existeront quelle que soit l'ampleur du programme réalisé par les Vaudois. Pour ces entreprises, une minute de vérité se révèle indispensable: on se posera notamment la question de savoir si les méthodes utilisées sont encore valables ou au contraire déjà dépassées. Dans ce dernier cas, il faudra entreprendre l'effort d'adaptation nécessaire. Peut-être se rendra-t-on compte que la situation est plus grave encore et que c'est la production elle-même qui est en cause; si elle ne répond plus à un besoin réel, il faudra avoir le courage de donner à son affaire une orientation nouvelle dans le même secteur d'activité ou dans un tout autre secteur.

D'autres pays ont donné l'exemple de spectaculaires «reconversions», sauvant, grâce à elles souvent, non pas une ou quelques entreprises, mais des régions entières. C'est, chez nous, ce que des hommes dynamiques et clairvoyants, renversant obstacles et préjugés, ont réussi à faire à Leysin, vaste rassemblement de sanatoriums, transformé, en moins de cinq ans et à l'aide de moyens relativement limités, en une station touristique qui est devenue, si l'on considère le nombre de nuitées,

la première de Suisse romande et la cinquième du pays après Davos, Arosa, Saint-Moritz et Zermatt.

La montagne vaudoise a montré – avec résultat à l'appui – l'une des voies à suivre. On aurait tort de ne pas s'en inspirer.